

jours assez haute pour qu'il n'y ait pas à craindre l'obscurité résultant d'un plafond trop bas. Mais il y a parfois des balcons avec un second étage de vitrines. En ce cas, il importe que le rang inférieur ne soit pas dans l'ombre, et si la disposition ne permet

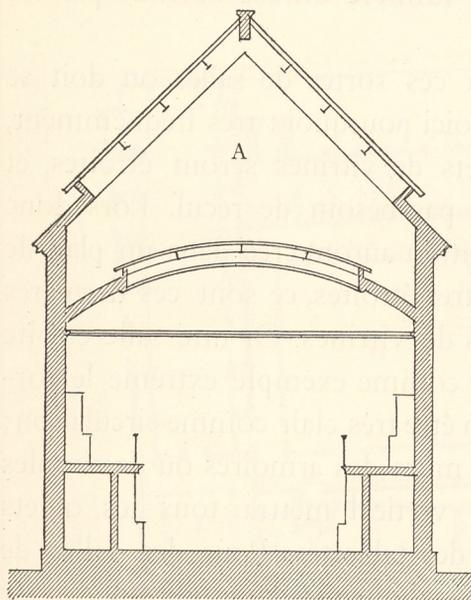


Fig. 730. — Salle de musée à deux étages de vitrines (le second en retrait).

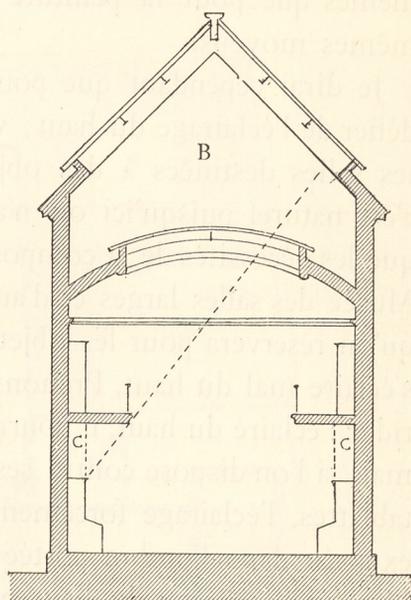


Fig. 731. — Salle de musée à deux étages de vitrines superposés.

pas de l'avancer presque à l'aplomb du balcon comme en A (fig. 730), il faut que le balcon soit assez élevé pour que l'éclairage arrive à la partie supérieure des vitrines. Ainsi, dans la coupe B (fig. 731), si l'on place encore des objets en C, il faut admettre que ce sont des objets secondaires et relativement sacrifiés. Ce sont là des questions d'étude pour lesquelles il n'est pas possible de tracer de règles précises.

